

## Parcours de Stage

### Les 6 stages en structure sanitaire, sociale et médico-sociale

- Service de court séjour : médecine
- Service de court séjour : chirurgie
- Service de moyen ou long séjour : personnes âgées ou handicapées
- Service de santé mentale ou de psychiatrie
- Secteur extrahospitalier
- Structure optionnelle

**Cursus intégral** : 6 stages soit 24 semaines.

**Dispense de formation** : 3 stages soit 12 semaines pour les baccalauréats ASSP et 14 semaines pour les baccalauréats SAPAT.

**Cursus partiel** : des stages selon les modules à effectuer.

**Parcours professionnalisant de stage co-construit avec les apprenants, sous la validation de l'équipe pédagogique**

## Durée et Répartition des Stages

- Module 1 : 4 semaines avec MSP
- Module 2 : 4 semaines
- Module 3 : 8 semaines avec MSP
- Module 4 : 2 semaines
- Module 5 : 4 semaines
- Module 6 : 2 semaines

## Obligations réglementaires vaccinales pour la mise en stages

- Schéma Hépatite B : 3 injections + sérologie avant la mise en stage (schéma sur 6 mois à anticiper)
- DTP (Diphtérie - Tétanos - Polio)

## Modalités des Stages

### Avant le stage

- L'élaboration des objectifs individuels
- La présentation en stage

### Pendant le stage

- Le suivi pédagogique individualisé

### Après le stage

- Les exploitations de stage

### Un support

- Le livret de soins

## Instances

**Le Conseil Technique** permet d'approuver le fonctionnement de l'IFAS et de se positionner sur les situations individuelles de certains élèves.

**Le Conseil de Discipline** émet un avis sur les fautes disciplinaires.

**La Section relative à la Vie Etudiante** (en collaboration avec les étudiants en soins infirmiers) traite des sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'institut.

## Renseignements Pratiques

### Les coûts sont à titre indicatif et actualisables

- Possibilité de demande de bourse régionale
- Achat obligatoire des tenues de stage :
  - trousseau 3 tenues femme = 40,07 euros TTC
  - trousseau 3 tenues homme = 39,20 euros TTC
- Organisation personnelle indispensable pour les déplacements en stage (motorisation)
- 1 salle de cours
- Des salles de travaux de groupe
- 1 salle informatique
- 4 salles de travaux pratiques
- Centre de documentation
- Self et parking sur place
- Secrétariat ouvert au public



# IFAS

**Institut de Formation Aide-Soignante**  
du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise



**40** élèves en formation aide-soignante

**1** année d'études  
cursus intégral ou partiel

**Sous réserve de la réforme de la réingénierie de la formation aide-soignante attendue pour la rentrée 2020 : évolutions attendues des modalités de sélection et de formation**

L'équipe de l'IFSI-IFAS est composée de : 1 directrice, 1 adjointe de direction, une équipe pédagogique composée de 11 formateurs, 1 documentaliste, 1 référent des nouvelles technologies de l'information, 1 équipe administrative composée de 3 secrétaires, 1 équipe technique composée de 3 agents de service hospitalier.

## IFSI - IFAS

Rue du château - 45120 Châlette-sur-Loing

Tél 02 38 95 95 95 - Fax 02 38 95 95 80  
ifsi@ch-montargis.fr

# L'Institut

## MODALITÉS DE CONCOURS

### Liste 1 (cursus intégral)

*Candidats sans contrat de travail, avec ou sans diplôme :*

- Une épreuve écrite d'admissibilité (étude de texte et questions de cultures générales).
- Une épreuve orale d'admission (entretien relatif à un thème sanitaire et social et présentation des motivations du candidat).

### Liste 2 (cursus intégral)

*Candidats avec contrat de travail, avec ou sans diplôme :*

- Une épreuve écrite d'admissibilité (étude de texte et questions de cultures générales).
- Une épreuve orale d'admission (entretien relatif à un thème sanitaire et social et présentation des motivations du candidat).

### Liste 3 (dispense de formation)

*Candidats titulaires des baccalauréats SAPAT et/ou ASSP :*

- Une sélection sur la base d'un dossier.
- Une épreuve orale (entretien en lien avec le dossier scolaire et les motivations du candidat).

### Liste 4 (cursus partiel)

*Candidats VAE et/ou candidats titulaires des diplômes DPAP, DEA, DEAVS, MCAD, DEAMP, DPAVF :*

- Une sélection sur la base d'un dossier.
- Une épreuve orale (entretien en lien avec le dossier scolaire et les motivations du candidat).

## COÛT DES FRAIS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

- Cursus intégral : 80 €
- Dispense de formation et cursus partiel : 80 €

## QUOTA

- 44 élèves par promotion dont :
  - 34 en cursus intégral
  - 6 en dispense de formation
  - 4 en cursus partiel et VAE

## FORMATION EN ALTERNANCE

- 595 h de formation théorique à l'IFAS
- 840 h de stage
- Permet l'obtention du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

## Congés

- 2 semaines à Noël
- 1 semaine au Printemps



## Pédagogie Institutionnelle

L'IFAS a pour référence théorique la pédagogie institutionnelle. Elle favorise la mise en place d'un cadre pédagogique et de méthodes actives centrées sur l'élève permettant de développer l'autonomie et la responsabilité de chacun.

**Nos priorités pédagogiques :**

- **La réussite des élèves**
- **La professionnalisation**

Pour cela :

- **Le suivi pédagogique** est une aide personnalisée, un accompagnement de l'élève pour construire son projet professionnel.
- **Les responsabilités des élèves** : l'élève est acteur, auteur et garant de son apprentissage tout au long de son cursus de formation.

## Modules de Formation

- Module 1 : accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
- Module 2 : l'état clinique d'une personne
- Module 3 : les soins
- Module 4 : ergonomie
- Module 5 : relation - communication
- Module 6 : hygiène des locaux hospitaliers
- Module 7 : transmissions des informations
- Module 8 : organisation du travail

Les modules rassemblent différents cours autour d'une thématique commune

Les modules sont évalués :

- en contrôle continu
- par des Mises en Situation Professionnelle(MSP) en stage

## Moyens Pédagogiques

### Cours magistraux

Enseignements dispensés par les formateurs ou des intervenants extérieurs (médecins, pharmaciens, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants...).

### Questions formatives

*Travail régulier d'évaluation des acquisitions.*

Permettre à chaque élève individuellement de cibler ses apprentissages et de guider ses révisions.

### Travaux dirigés en groupes restreints

**Ateliers pratiques de soins, simulation en santé**

## Temps Institutionnels

**Le temps d'intégration du travail de la journée** permet la reprise des cours de la journée. Il s'agit d'un temps permettant le suivi pédagogique.

**La séance d'évaluation du travail et de la vie à l'institut** permet à chacun de s'exprimer et de prendre sa place au sein de l'institut.

## L'IFSI Ensemble

Procédures à la responsabilité des élèves au service des acteurs de l'institution. Elles sont établies en coresponsabilité entre les élèves et l'équipe pédagogique.

